

République Démocratique du Congo



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET DU CHEF DE L'ETAT
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO,
CHEF DE L'ÉTAT, SUR L'ETAT DE LA NATION
DEVANT LE PARLEMENT RÉUNI EN CONGRÈS**

Vendredi, 13 Décembre 2019

presidence.cd



**Honorable Présidente de l'Assemblée nationale,
Honorable Président du Sénat,
Honorables Députés et Sénateurs,
Distingués invités,
Mes chers compatriotes,**

Permettez – moi, avant tout, de rendre grâce à Dieu Tout Puissant, Maître des temps et des circonstances qui nous permet de nous retrouver, ce jour, pour célébrer notre démocratie. Car, c'est pour la première fois, en tant qu'élus, vous et moi bien entendu, que nous nous retrouvons après les élections présidentielle, législatives nationales et provinciales du 30 décembre 2018.

Le jour de mon investiture, le 24 janvier 2019, je me suis engagé à respecter scrupuleusement mes obligations constitutionnelles. C'est ainsi que je suis à la fois heureux et honoré, en cette circonstance, de venir à votre rencontre conformément à l'article 77 de la Constitution, m'acquitter de mon devoir de redevabilité, à travers ce discours sur l'état de la Nation, le premier de mon quinquennat, devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès.

Ce moment constitue pour moi une grande opportunité. Car, il me permet de rendre compte de la manière dont nous avons, en cette première année de la législature, que disais-je, 10 mois et 20 jours, usé de la confiance placée en nous par le peuple, dont nous sommes les serviteurs.

Nous avons franchi une étape essentielle de notre histoire, car nous avons prouvé, d'abord à nos compatriotes et au monde entier, que nous avons des ressources morales et patriotiques nécessaires pour assurer l'intégrité de notre territoire et l'unité de notre Nation.

J'exhorte donc les uns et les autres, les leaders politiques en particulier, à protéger cet acquis historique.

Le Congo, notre héritage commun, doit devenir, grâce à l'apport de tous, un havre de paix et de prospérité, une Nation puissante et modèle au cœur de l'Afrique avec comme vocation, de contribuer à l'éclosion d'une humanité éco responsable.

Avec une volonté politique affirmée et le changement des mentalités qui lui est nécessaire, nous avons l'opportunité de renverser le rapport à la pauvreté dans laquelle notre peuple a longtemps croupi.

Pour moi, le temps est venu de mettre fin à ce paradoxe d'être considéré comme un des pays potentiellement le plus riche du monde, mais dont la population est parmi les plus pauvres de la planète. Car, comme vous le constatez, nos compatriotes ne peuvent pas satisfaire leurs besoins par des ressources potentielles.



Nous avons donc l'obligation d'imaginer le modèle de leur exploitation et transformation rationnelles pour ainsi répondre aux multiples besoins des congolaises et des congolais d'abord, en suite de la région, de l'Afrique et pourquoi pas du monde.

Nous sommes un peuple de bâtisseurs, avec une capacité de résister aux catastrophes et de rester debout face à l'adversité. C'est pourquoi, j'en appelle toujours à plus de solidarité, fondement de notre culture et socle de nos valeurs ancestrales.

Ce Congo, que nous aimons tous, mérite d'être protégé dans son intégrité et dans sa dignité. C'est pourquoi, je rends hommages à nos vaillantes forces armées qui sont, en ce moment, en pleine opération à Beni, dans le Nord Kivu, pour ramener la paix dans cette partie du territoire national et dans les montagnes et plateaux de Minembwe dans le Sud-Kivu.

Ils ont accepté de payer le prix le plus fort, jusqu'au sacrifice suprême, pour honorer un engagement sacré.

Je voudrais, dans le même ordre, saluer la mémoire de nos compatriotes qui ont succombé à la suite des barbaries sans nom et injustes dues à des conflits armés de la part des groupes terroristes et des forces négatives.

Comment ne pas aussi penser à tous ceux qui, dans le pays, ont perdu de proches à la suite des accidents, des incendies de maisons, de la Maladie à Virus Ebola, des catastrophes naturelles, des inondations dans le Nord et Sud Ubangi, à Kinshasa et dans d'autres provinces.

En leur mémoire, je vous invite à observer une minute de silence.

Je vous remercie.

Honorables Députés et Sénateurs,

Ce jour est un jour merveilleux. Pour la première fois, depuis la promulgation de notre Constitution en février 2006, j'allais dire, depuis l'accession de notre pays à l'indépendance, un autre Président de la République élu vient s'adresser à la Nation, à travers vous, pendant que son prédécesseur est en vie, à l'issue d'une alternance démocratique et une passation pacifique de pouvoir.

C'est un jour rêvé pour tous les acteurs qui ont porté notre beau pays dans ce qu'il a de noble, tout en éveillant nos consciences. Un grand jour pour notre volonté commune de franchir ensemble les rivages de notre destin.

Nous honorons un Congo réconcilié. Notre Nation ne sera plus un Congo de la division, de la haine ou du tribalisme. Nous avons affirmé la volonté de construire un Congo uni et fort dans sa diversité culturelle et son attachement à la mère patrie. Un Congo tourné vers son développement dans la paix et la sécurité. Un Congo pour tous dans lequel chacun mérite sa place.

Je voudrais ici saluer le courage de mon prédécesseur et frère, Joseph Kabila Kabange, qui a tenu à respecter son engagement constitutionnel, celui de permettre au peuple congolais de choisir librement ses nouveaux dirigeants.

L'événement de ce jour est aussi le sien. Et j'espère vivement qu'ensemble, dans le cadre de notre Coalition, nous allons relever les défis qui s'imposent à nous tous en tant que citoyens de ce beau pays. Et ce, malgré les soubresauts relevés ces derniers temps qui, du reste, sont inhérents à toute nouvelle expérience politique.

C'est pourquoi nous devons tous nous dépasser, transcender à tout moment nos divergences et évaluer régulièrement notre alliance pour des ajustements nécessaires afin de réussir ensemble, la vision que nous avons en partage, celle de bâtir un Congo fort, prospère et stable au cœur de l'Afrique.

Nos pères fondateurs ont versé de leur sang pour notre indépendance. Certains, à leur suite, comme le docteur Etienne Tshisekedi Wa Mulumba, d'heureuse mémoire, ont enduré des décennies de sacrifices pour l'éclosion de la démocratie et du progrès social.

Je voudrais tout de suite préciser qu'il n'y a pas de vainqueur d'un côté et de vaincu de l'autre côté. L'alternance démocratique et pacifique que nous célébrons en RDC est l'œuvre de tout le monde, le peuple congolais en premier lieu.

Je voudrais saluer ici mes frères de l'opposition qui jouissent pleinement de leurs libertés de manifester et de s'exprimer. Leurs critiques constructives nous seront toujours utiles pour nous permettre de réajuster notre action politique en faveur du peuple.

Voilà pourquoi mes premières mesures ont concerné le retour des exilés politiques et la libération des prisonniers politiques et d'opinion.

Après tout, il n'existe aucune contradiction quant à notre volonté commune de construire un pays plus beau qu'avant. Ce qui nous oppose, c'est la manière d'y parvenir. Mais pas la finalité qui est le bien être de notre peuple.



Dans ce registre politique, je ne peux m'empêcher de rappeler que la désignation du Porte-parole de l'opposition est une question pleinement parlementaire. Car, ce sont les Députés et Sénateurs, membres de l'opposition, qui doivent désigner celui qui doit les représenter.

J'invite donc les différents compatriotes concernés à mettre tout en œuvre pour que l'article 8 de la Constitution produise pleinement ses effets. Et nous aurons, en ce moment-là, un interlocuteur, je dirai plutôt un contradicteur attiré. Notre démocratie en gagnera.

Honorable Députés et Sénateurs,

Je ressens encore en moi la force et la détermination de mes compatriotes quand, dans un écho grandissant et permanent, ils ne cessent de me rappeler leur leit-motiv, à savoir : le peuple d'abord !

Oui, « le peuple d'abord » est la boussole de notre action et la mesure de notre détermination.

L'intérêt du Peuple a toujours constitué et continuera à constituer le fil conducteur de toutes les réformes que j'entends voir le Gouvernement de la République accomplir au cours de mon mandat.

C'est à l'aune de sa satisfaction que notre action aura un sens. C'est pour lui, et rien que pour lui, que nous devons accepter privations et sacrifices dans la mesure où il demeure le souverain.

Je voudrais, par la même occasion, saluer l'action de l'Eglise Catholique à travers la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) qui nous a accompagné ces dernières années pour que nous puissions atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés le 31 décembre 2017 dans le cadre de l'Accord de la Saint Sylvestre.

Avec elle, nous nous sommes attelés à vider, dès les premiers jours de la prise de mes fonctions, toutes les questions permettant aujourd'hui une décrispation totale de l'environnement politique.

J'y associe les autres Confessions religieuses qui, par leurs prières et leur encadrement, nous ont toujours accompagnés dans la grande œuvre de réconciliation que nous avons amorcée.

Je salue aussi la Société civile congolaise, dans son ensemble et dans sa pluralité, qui a joué un rôle non négligeable. Je l'invite à s'adapter au nouveau contexte et à s'inscrire dans la dynamique de la réconciliation.

Par sa situation géographique et en considération des enjeux géostratégiques et de son capital humain, la République Démocratique du Congo porte une espérance pour l'Afrique et le monde.

Les défis auxquels elle fait face ont toujours bénéficié de l'appui de la communauté internationale, notamment les Nations Unies, l'Union africaine, l'Union européenne, les Etats Unis d'Amérique et la Grande Bretagne, désormais engagés dans les efforts de la reconstruction de notre pays. C'est ici le lieu de leur rendre hommage.

Ceci dit, mon propos de ce jour s'articulera autour des principaux secteurs de la vie nationale.

Honorables Députés et Sénateurs,

A mon arrivée au pouvoir, 6 de nos 26 provinces étaient terrassées par des conflits armés. Aujourd'hui, grâce à notre discours de paix et à l'action de nos forces armées, la paix a été rétablie au Kasaï et bientôt dans le Tanganyika.

La situation qui nous préoccupe encore est celle prévalant dans le Grand Nord à Beni et Butembo, dans l'Ituri, dans une partie du Sud Kivu, dans les hauts et moyens plateaux de Minembwe, Uvira, Baraka et Fizi, auxquels il convient d'ajouter les cas de Shabunda et de Kalehe.

Pour ce qui est de Kalehe, je voudrais ici saluer le savoir-faire de nos Forces armées qui viennent de détruire à plus de 95% les bases des forces négatives du CNRD avec un bilan de plus de 1 712 capturés parmi lesquels 245 combattants et 10 leaders politiques de ce mouvement nuisible.

Malgré la persistance des tueries que nous déplorons dans certains endroits du Grand Nord, le bilan de la grande offensive de nos Forces armées est tout aussi satisfaisant, depuis l'établissement de l'Etat-major avancé à Beni, où la quasi-totalité des sanctuaires des ADF MTM et des forces négatives ont été démantelés.

Ce qui explique le changement de stratégie de l'ennemi en déroute qui vient désormais s'en prendre aux populations innocentes dans les grandes cités urbaines, y semant la mort et la désolation. Nous avons à faire à une guerre asymétrique avec des actes de terreur. Notre détermination est totale et sans faille pour les éradiquer.

A vous les Députés et Sénateurs du Nord Kivu, j'en appelle à votre responsabilité pour, d'une part, collaborer avec les forces armées et de sécurité, et d'autre part, sensibiliser la population afin que ce groupe résiduel des terroristes soit traqué jusqu'à son dernier retranchement.



Je ne serai pas en paix avec moi-même tant que le Nord Kivu et les autres provinces, actuellement meurtries, ne seront pas totalement pacifiées.

Je me dois de rappeler que ce n'est pas le moment de mettre en exergue nos clivages politiques et autres pendant que nos forces armées sont engagées pour rétablir la paix pour notre population. Le temps est à la communion, à la cohésion et à l'union de toutes nos forces.

Honorables Députés et Sénateurs,

Je me suis personnellement rendu dans chacune de ces provinces pour apporter mon message de réconfort et de soutien à toutes nos populations meurtries.

Je l'ai dit à Bukavu, je suis prêt au sacrifice suprême, même si je ne le souhaite pas, comme ça devait être le cas pour tout citoyen, afin que les Congolais, partout où ils se trouvent dans leur pays, vivent en paix.

Aujourd'hui, pour honorer mon engagement de campagne électorale, j'ai décidé d'installer un Etat-major avancé à Béni, comme dit plus haut, avec nos meilleurs officiers, pour combattre les ADF-MTM, mouvement terroriste bien identifié.

J'ai aussi procédé au changement de tout le commandement de la zone opérationnelle et relevé tous les militaires comme n'a cessé de réclamer la population.

En effet, nous avons permuté les 11 000 militaires qui étaient présents dans cette zone pour les remplacer, en prime, par 21 000 hommes. Et pour ne rien laisser au hasard, nous avons formé une Brigade d'intervention rapide et des forces spéciales qui se trouvent actuellement déployées dans cette partie du territoire pour garantir la victoire à nos forces armées. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour vaincre l'ennemi.

De même, nous avons déployé les unités supplémentaires de la Police Nationale Congolaise dans des grandes agglomérations de Beni conquises par les FARDC pour la sécurisation des populations.

La solution aux conflits dans cette partie du territoire n'est pas seulement militaire. Elle est aussi politique, économique, diplomatique et sanitaire avec la maladie à virus Ebola.

J'utilise toutes les cartes à ma disposition pour apporter des réponses appropriées à chacun de ses défis.

Les récents événements à Beni notamment l'attaque du siège de la MONUSCO ne m'ont pas laissé indifférent. Je déplore et condamne le recours à la violence.

La MONUSCO n'a pas vocation à rester indéfiniment en RDC. Elle a été d'un précieux apport dans les efforts pour la pacification de la RDC depuis bientôt 20 ans.

Durant sa visite à Kinshasa et mon passage devant l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre dernier, j'ai dit au Secrétaire Général de l'ONU notre sentiment de gratitude et notre volonté de procéder graduellement à un redéploiement des effectifs, prélude d'un départ concerté, organisé et structuré de la MONUSCO. Une évaluation sera faite chaque année pour aboutir au transfert des responsabilités de la MONUSCO vers les FARDC.

En ce qui concerne la Brigade d'intervention, je souhaite que le Conseil de Sécurité renforce la relation de la Brigade avec la MONUSCO pour notamment contribuer à la protection des civils comme l'ensemble de la MONUSCO.

Honorables Députés et Sénateurs

Les résultats des dernières élections nous ont placé dans une position inédite en ce que le peuple a élu un Président de la République issu de l'opposition alors qu'il a confié la majorité parlementaire à l'ancienne majorité au pouvoir.

Nous avons donc l'obligation de tirer les conséquences de cette volonté populaire et de mettre en place un système de gestion du pouvoir qui nous garantisse la stabilité en vue de relever ensemble la tâche immense de la construction de ce pays continent.

C'est ainsi que nous nous sommes employés, avec mon prédécesseur et nos équipes respectives, à réfléchir à la mise en place d'abord d'un Programme commun ; ensuite, d'une équipe gouvernementale qui se charge au quotidien de la mise œuvre dudit programme.

Nous avons, de manière transparente, discuté sans complaisance en tenant compte des aspirations du peuple pour former un Gouvernement qui puisse être en mesure de rencontrer la volonté du changement et de rupture majoritairement exprimée par le peuple.

Il y a quelques jours, dans cette même salle, l'Assemblée nationale a approuvé ce Programme du Gouvernement. L'homme en est le point central. Car, pour moi, la plus grande ressource de notre pays, c'est son capital humain. Mis en condition, il permettra le développement des autres potentiels.

Je vous suis reconnaissant pour l'investiture du Gouvernement dont la composition de celles et ceux qui animent les différents portefeuilles ministériels, tient compte du besoin de renouvellement, de la nécessité de garantir la représentation féminine et de jeunes, de la représentativité nationale ainsi que de la prise en compte des personnes vivant avec handicap.



Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, nous comptons une femme Vice-Premier ministre et Ministre du Plan, et plusieurs autres femmes Ministres d'Etat.

Et seulement pour la seconde fois dans l'histoire, une autre femme occupe la prestigieuse fonction du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, un Ministère de souveraineté.

Pour la première fois, même si je ne suis pas totalement satisfait, le taux de représentation du genre atteint 18%. Ceci n'est qu'un exemple de notre volonté et de notre détermination à parvenir à une parité effective telle que le prévoit la Constitution.

Je voudrais, dans cet ordre, saluer vivement l'élection à la tête de l'Assemblée nationale d'une femme de valeur, en la personne de l'Honorable Jeanine Mabunda Lioko Mudiayi.

Elle incarne aussi le visage de l'alternance.

Nous avons dans notre Gouvernement beaucoup des jeunes trentenaires. Ils ont été désignés pour être les délégués de nos millions des jeunes qui représentent la ressource principale de notre pays.

J'espère que dans les mois à venir nous dégagerons plus d'espaces pour nos jeunes qui sont à la fois compétents et brillants. Les associer à ce niveau de responsabilité est une manière pour nous de préparer la relève.

Je connais les jeunes de mon pays. Je connais leurs besoins et leurs difficultés. Je leur parle à tout moment.

Nos jeunes veulent étudier dans les meilleures conditions.

Nos jeunes veulent avoir accès à l'emploi. C'est dans ce contexte qu'il sera mis sur pied l'année prochaine des structures du Fonds Spécial pour l'Emploi et l'Entreprenariat des Jeunes.

Nos jeunes veulent devenir des entrepreneurs.

Nos jeunes veulent contribuer à la construction de notre cher pays.

Nous ne pouvons nous passer de leur apport.

Beaucoup d'entre eux n'ont pas accès au système d'enseignement classique. Nombre d'entre eux se retrouvent dans les groupes armés, dans les Kuluna, dans les enfants de rue et autres phénomènes que nous déplorons.

Nous avons le devoir de créer les conditions qui facilitent leur épanouissement dans la société.

Au sein du Gouvernement, nous avons créé un Ministère de la Formation professionnelle, arts et métiers. Il leur est entièrement dédié en plus de celui de la Jeunesse. Ce dernier s'attellera à mettre sur pied les brigades agricoles dans les 132 centres de production agricole disséminés à travers le pays.

Dans l'œuvre de la reconstruction, il y a de la place pour tout le monde.

Comme vous pouvez le voir, répondre aux défis de notre jeunesse est la plus grande tâche de notre Gouvernement.

Aujourd'hui, notre pays est classé parmi les 5 pays qui comptent le plus grand nombre de pauvres dans le monde.

Je veux que nous puissions nous donner l'objectif d'en finir avec cette réalité. Il n'y a pas de fatalité. Nous pouvons vaincre la pauvreté et nous la vaincrons.

Investir dans la jeunesse, nous permettra d'assurer une transition démographique avant l'atteinte du dividende démographique. Ce qui nous permettra d'entrer dans un cercle vertueux.

Honorables Députés et Sénateurs,

Cette première année de mon mandat a été marqué par l'installation des institutions Président de la République, Assemblée Nationale, Sénat, Assemblées provinciales et Gouvernements provinciaux.

Je ne vais pas vous rappeler ici que les animateurs des entités municipales, urbaines et locales sont demeurés les mêmes. Et leur remplacement par l'organisation des élections s'impose. Mais en attendant, il faudra envisager une mise en place concertée et provisoire.

Il y a eu plusieurs allégations quant à la manière dont les contentieux électoraux ont été gérés par les différentes instances judiciaires. C'est pourquoi j'avais demandé au Procureur général de la République d'ouvrir une enquête quant à ce.

Ces mêmes allégations de corruption ont émaillé à la fois les élections des Gouverneurs et des Sénateurs.

Que ça soit au niveau de la gestion du contentieux électoral et du mode des scrutins, il y a eu de questionnements.

Ne nous voilons pas la face. Vous et moi, nous sommes conscients qu'il y a de choses qui ont choqué la conscience collective. Et que nous devons absolument corriger.



C'est pourquoi, au-delà de nos clivages politiques, le moment n'est – il pas venu d'engager un débat sur l'efficacité du mode de désignation des Gouverneurs des provinces qui soient investis de toute la légitimité nécessaire pour s'atteler à la tâche de développement de leurs entités ?

L'effervescence observée ces derniers jours avec le foisonnement de motions de défiance au niveau des provinces m'inquiète sérieusement. Cela constitue les germes de déstabilisation des provinces. Cela devient encore plus grave quand ça porte sur des provinces à problèmes sécuritaires. Comment, dans ces conditions, deux mois seulement après la mise en place de ces institutions, faire face aux défis de leur stabilité ?

Tout en invitant les animateurs des institutions provinciales tant au niveau législatif qu'au niveau exécutif d'observer leurs prérogatives dans le respect des lois de la République, ils doivent s'abstenir de tout acte qui puisse bloquer le bon fonctionnement des provinces.

De même, Honorables Députés et Sénateurs, ne devons-nous pas nous interroger sur les avantages du rétablissement du deuxième tour de l'élection présidentielle de manière à ce que le vainqueur puisse être revêtu de la légitimité suffisante pour appliquer sa vision, partant d'une posture de rassemblement et être comptable devant le peuple ?

Honorable Députés et Sénateurs,

Le 18 février 2020, notre Constitution totalisera 14 ans depuis sa promulgation.

Cette Constitution a été le fruit d'un consensus laborieusement obtenu après des années de guerre. Elle est le fruit de notre volonté commune de bâtir, au cœur de l'Afrique, un État de droit et une nation puissante et prospère, fondée sur une véritable démocratie politique, économique, sociale et culturelle.

Aujourd'hui, je pense que nous devons nous satisfaire de ce que nous avons pu accomplir grâce à cette Constitution. C'est pourquoi, nous veillerons, vous et moi, à ce que personne ne touche à des dispositions intangibles ou verrouillées.

Nous sommes tous directement ou indirectement touchés par la question de la double nationalité. Beaucoup de nos membres de famille, nos amis ont acquis d'autres nationalités pour diverses raisons.

Depuis le moratoire que l'Assemblée nationale a adopté sous la Présidence de l'Honorable Vital Kamerhe, aucune initiative courageuse n'a été prise à ce jour pour régler définitivement cette question.

A mon arrivée au pouvoir, j'ai instruit la Direction générale de migration (DGM) pour que tous nos compatriotes qui ont acquis une nationalité étrangère puissent revenir librement au pays et obtenir le visa aux postes frontaliers ; il est temps de mettre fin à cette ambiguïté nationale qui ne profite à personne.

J'en appelle ici à des réflexions approfondies pour nous permettre de résoudre définitivement cette question et de nous adapter à l'évolution du monde.

Honorables Députés et Sénateurs,

Je me réjouis de la collaboration institutionnelle et du climat serein qui caractérise les échanges entre différents chefs d'institutions de deux Chambres parlementaires, dirigées, de main de maître, par Madame Jeannine Mabunda Mudiay et Monsieur Alexis Tambwe Mwamba. Je voudrais féliciter l'Assemblée nationale pour la célérité avec laquelle elle a travaillé pour l'adoption du Programme du Gouvernement à 419 députés sur 500.

Cela veut dire que même certains opposants que je salue en passant ont adhéré au Programme de notre Gouvernement. Peut-être il fallait une femme à la tête de l'Assemblée nationale pour atteindre un tel score.

Il existe un fossé entre les attentes légitimes de notre peuple et les prérogatives constitutionnelles dévolues aux députés nationaux. Je suis conscient de vos difficultés en ce que la population dont vous êtes l'émanation attend de vous des routes, des écoles, des frais funéraires, des frais de mariage, des frais de subsistance, etc.

Il est nécessaire que nous puissions, sans entraver les prérogatives des uns et des autres, trouver des mécanismes pour créer une synergie Gouvernement - Parlement de sorte que vous puissiez être associés aux concrétisations de nos projets dans vos circonscriptions respectives.

Je pense à la pratique, à l'époque, où les parlementaires bénéficiaient d'une dotation raisonnable pour répondre, un tant soit peu, aux besoins de leurs bases respectives pendant les vacances parlementaires.

La fonction de parlementaire est noble et prestigieuse. Je ne veux pas des Députés et Sénateurs privés de leurs droits, notamment par l'accumulation des arriérés des salaires ou encore par manque des titres de voyage pendant les vacances parlementaires.

Des lois, nous en avons beaucoup. Il est temps que nous puissions tous nous assurer qu'elles s'appliquent strictement. Je souhaite donc que dans le cadre



de la Commission suivi et évaluation, vous puissiez régulièrement évaluer nos politiques publiques en vue de nous assurer qu'elles produisent des effets es-comptés.

Cette recommandation vaut aussi pour la Chambre Haute qui a la mission de relayer les attentes de nos provinces et la relecture de nos lois. Votre vigilance et votre expérience nous seront d'une grande utilité.

Honorables Députés et Sénateurs,

En date du 6 septembre 2019, vous avez adopté le Programme du Gouvernement qui consacre l'investiture de l'actuelle équipe gouvernementale. Rassurez-vous que, dans mon entendement, ce programme constitue une boussole qui vous permettra d'exercer, sans entrave, votre rôle de contrôle de l'action gouvernementale, en plus de votre mission de légiférer.

Le Premier ministre et les membres du Gouvernement sont donc avertis qu'ils devront tout mettre en œuvre pour la mobilisation des ressources nécessaires en vue de réaliser cet ambitieux programme pour le bien être de notre peuple.

Si le Gouvernement constitue l'émanation de l'Assemblée nationale, force est de constater que la plupart des institutions d'appui à la démocratie doivent s'adapter à la Loi, c'est – à – dire procéder au renouvellement de leurs animateurs conformément à la loi en la matière.

Honorables Députés et Sénateurs,

L'alternance politique intervenue dans notre pays a été opérée dans un contexte économique peu favorable tant au plan interne qu'externe.

Au plan externe, la guerre commerciale entre les principales économies avancées ainsi que les tensions géopolitiques ont déterminé le ralentissement synchronisé de la croissance économique mondiale.

Au plan interne, la persistance de l'insécurité à l'Est du pays et l'apparition de l'épidémie à Virus Ebola ont affecté l'activité économique en RDC.

En effet, c'est en raison de ces pesanteurs externes et internes que la croissance de l'activité économique a connu un fléchissement en 2019 par rapport à 2018. Les estimations, sur la base de réalisations de production à fin septembre 2019, la situent à 4,6 % contre 5,8 % en 2018. Toutefois, ce niveau de croissance demeure supérieur à celui de la moyenne africaine au Sud du Sahara estimée à 3,2%.

S'agissant de l'évolution du coût de la vie, l'année 2019 devrait se terminer par une hausse modérée du niveau général des prix, soit 4,3 % au niveau national contre 7,7% en 2018.

Sur un autre plan, l'exécution du budget de l'État, arrêtée le 10 décembre 2019, dégage des recettes de 6.614 milliards de FC contre des dépenses de 7246 milliards de FC. Il en résulte un déficit cumulé de 632 milliards de FC.

Je tiens à relever un changement important de la Politique Budgétaire depuis l'avènement du nouveau gouvernement à dater du 26 août 2019. Grâce à une bonne maîtrise du Budget, le déficit mensuel, établi en moyenne à 53 milliards de FC, entre janvier et le 10 septembre 2019, est passé à 31,5 milliards de FC.

Par ailleurs, plusieurs mesures déterminantes ont été prises dans le sens d'un redéploiement des dépenses publiques. Il en est ainsi de la gratuité de l'éducation de base en droite ligne de notre vision, à savoir le Peuple d'abord, de la poursuite du programme social de 100 jours ainsi que de l'introduction du financement du déficit par les bons du trésor.

Ces efforts, qui vont se poursuivre sans désespérer, traduisent la volonté politique de procéder à l'assainissement de l'environnement budgétaire.

Dans la même lignée, les discussions engagées avec les Institutions de Bretton Woods, notamment le FMI, ont abouti à la conclusion d'un accord ad référendum sur la mise œuvre du Programme de Référence autrement dit Programme-Test. Ce dernier va s'étaler d'octobre 2019 comme point de référence à fin mai 2020.

D'ores et déjà, les deux principales actions demandées à la RDC ont été réalisées. Il s'agit, d'une part, de l'augmentation des réserves internationales par le transfert dans les comptes ad hoc de 160 millions de dollars provenant des dépôts en devises des banques commerciales, d'autre part, il y a lieu de mentionner de la réalisation de l'excédent budgétaire de 122 milliards de FC contre un niveau programmé de 94 milliards de FC.

La réalisation de ces deux actions offre l'opportunité à la RDC d'accéder, d'ici à fin décembre de cette année, au déboursement de la Facilité de Crédit rapide d'un import de 368 millions de dollars. Cette facilité concerne l'appui à la Balance des paiements en vue de l'amélioration de nos réserves internationales, lesquelles passeront de 800 millions de dollars américains à 1, 2 milliards de dollars. Sous mon impulsion, le Gouvernement s'engage à assurer le succès du programme de référence à travers le respect tant de ses repères quantitatifs que structurels. C'est dans ce cadre qu'une attention particulière sera portée sur la discipline budgétaire.



Je profite de cette occasion pour relever qu'aujourd'hui plus que jamais que le problème de fond de l'économie congolaise se situe au niveau de l'augmentation durable des recettes dont je fais une priorité nationale impérative : tout sera mis en œuvre pour juguler la fraude et l'évasion fiscale, engager une lutte sans merci contre la corruption et le coulage des recettes.

La mise sur pied au plus tard fin juin 2020 de la chaîne de la recette, à côté de celle déjà existante de la dépense, s'inscrit dans ce cadre. Plus précisément, toutes les opérations en matière de mobilisation de recette doivent être numérisées et digitalisées.

Pour atteindre aussi les 10 milliards de dollars, sinon les dépasser, nous allons aussi élargir l'assiette fiscale en ramenant tout ce qui est dans le secteur informel dans le secteur formel. Il n'est pas acceptable que dans la plupart des villes de la République Démocratique du Congo, en commençant par Kinshasa, qu'on voit des immeubles sans autorisation de bâtir et sans payer l'impôt foncier. La loi prévoit que toutes les maisons mises en location soient assujetties à l'impôt sur les revenus locatifs.

Une autre stratégie de sécurisation des revenus publics, c'est de réorganiser le système bancaire à travers le pays pour que tous les paiements dus à l'Etat passent par les banques commerciales. Et dans ce contexte, j'entends créer une connexion entre les Banques commerciales, la Poste et la Caisse Générale d'Epargne du Congo (CADECO).

Nos réflexions nous guident vers une Autorité nationale des revenus, une forme de Guichet unique permettant le prélèvement d'impôts et taxes de toutes nos régies financières.

L'amélioration de la gouvernance dans le secteur extractif est d'une exigence absolue pour stimuler la mobilisation accrue des recettes. Seules les exonérations prévues par la Loi seront admises.

C'est de cette manière que notre pays arrivera à réaliser le budget de 10 milliards de dollars en 2020, en comptant d'abord sur la mobilisation de ses ressources internes et subsidiairement aux appuis budgétaires lesquels ne sont pas pérennes.

Honorables Députés et Sénateurs,

J'ai entendu des gens qualifier ce Budget d'utopique, d'irréaliste et de trop ambitieux. Je ne suis pas d'accord avec eux. Car, pour un Grand Congo, il faut une grande ambition. Ce n'est pas en maintenant un Budget de 4 milliards de dollars que nous pouvons changer ce rapport à la pauvreté dont j'ai parlé.

Quand l'Angola, pays post conflit comme nous, et Dieu seul sait combien il n'a pas été ravagé après plus de 25 ans de guerre, grâce à la détermination de ses dirigeants et l'union sacrée de son peuple, a aujourd'hui un Budget de 32 milliards de dollars, contre une population de 29 millions.

Comment, dans ce cas, les gens peuvent-ils s'étonner que le Gouvernement propose un Budget de 10 milliards de dollars avec 80 millions de congolais ?

J'en appelle à tous mes compatriotes à faire preuve du civisme fiscal. Je m'assurerais à mon tour que les revenus fiscaux servent effectivement à répondre aux besoins de notre peuple.

Je suis au courant de la persistance des pratiques de corruption et de l'existence des réseaux de prédation et de fraudes massives qui occasionnent des détournements et des manques à gagner au Trésor public.

Tous ces réseaux seront démantelés. Et je serai intraitable dans la lutte contre la corruption. C'est l'un des moyens de regagner la confiance de notre peuple d'abord, et celle de nos partenaires ensuite.

Honorables Députés et Sénateurs,

Le climat des affaires est une question qui me préoccupe au plus haut point.

Il n'est un secret pour personne que pour attirer les investissements nationaux et étrangers, il faut l'amélioration du climat des affaires. Ceci concerne même les PME, les entrepreneurs qui sont régulièrement victimes des tracasseries, d'harcèlement fiscal, des contrôles intempestifs, des convocations permanentes par des organes non attirés.

A ceux-ci s'ajoutent une multitude des services aux postes frontaliers de notre pays. J'étais étonné d'apprendre que dans certaines frontières, il y a de dizaines des services alors que la Loi les limite à 4.

En outre, on retrouve même beaucoup de barrières sur toutes les routes d'intérêt national ainsi que sur des routes de desserte agricole. Toutes ces barrières doivent être supprimées immédiatement.

C'est dans ce contexte que j'envisage très prochainement la création d'une Cellule du Climat des Affaires.



Honorables Députés et Sénateurs,

Dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale, j'entends impulser la réforme du secteur foncier par la numérisation et la modernisation du cadastre congolais, source des conflits devant les Cours et Tribunaux et de sous-évaluation des recettes de l'Etat.

Il s'agira de :

- Dématérialiser des procédures de travail par l'informatisation complète de cette administration ;
- Numériser la cartographie du territoire pour améliorer la gestion de cette ressource ;
- Numériser pour sécuriser les titres de propriété.

Dans cette même optique, le Gouvernement a entrepris le processus de réforme foncière qui permettra de doter notre pays, d'ici fin 2020, d'un document de politique foncière nationale ainsi que d'une nouvelle Loi foncière mieux adaptée aux défis de la gestion de nos espaces urbains, agricoles et miniers, tout en constituant l'un des fondements de notre politique de renforcement du climat des affaires.

Honorables Députés et Sénateurs,

La Justice constitue un des leviers d'amélioration du climat des affaires. A ce titre, je veillerai à garantir l'indépendance véritable du pouvoir judiciaire. Ceci passe impérativement par l'amélioration des conditions de vie et de travail des magistrats et du personnel judiciaire pour les mettre à l'abri de diverses sollicitations.

Je tiens à ce que tout le monde, les riches comme les pauvres, puissent avoir un accès équitable à la justice. C'est ce qu'on appelle la justice pour tous, une justice fondée sur le respect de la dignité humaine.

Dès mon arrivée aux responsabilités, j'ai clairement indiqué que la lutte contre la corruption et les détournements de deniers publics seraient la priorité des priorités.

C'est dans cette optique que le Gouvernement devra mettre en place des structures appropriées devant, de manière permanente, s'atteler à cette tâche indispensable.

Le Gouvernement devra conséquemment, et à ce titre, multiplier les efforts afin de renforcer les mécanismes de vérification, de contrôle et de surveillance dans les secteurs enclins à la corruption.

Aussi, dans les prochaines semaines, souhaiterais-je voir se matérialiser, l'option de création d'une structure judiciaire, voire même d'une juridiction spécialisée dans la lutte contre la corruption, la fraude fiscale, le blanchiment des capitaux ainsi que le détournement des deniers publics.

Honorables Députés et Sénateurs,

Notre économie, en plus d'être extravertie, dépend à plus de 80% du secteur minier. C'est pourquoi, dans le but de diversifier notre économie, j'ai répété à maintes reprises, d'assurer le primat du sol sur le sous-sol, en d'autres termes, de l'agriculture sur les mines.

J'ai adopté une stratégie à plusieurs variantes. Mais qui oscillent toutes autour de la mise en place des Zones Economiques Spéciales regroupées dans 6 Espaces Industriels dont le Gouvernement vient d'adopter la Création. Il s'agit de :

- la Zone Industrielle de l'Espace Kinshasa, comprenant la ville province de Kinshasa, le Kongo Central et l'ancienne province du Bandundu ;
- la Zone Industrielle de l'Espace Kasai, comprenant les provinces du Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami et Sankuru ;
- la Zone Industrielle de l'ancienne province du Katanga ;
- la Zone Industrielle du Grand Kivu ;
- la Zone Industrielle de l'ancienne province Orientale ;
- la Zone Industrielle de l'ancienne province de l'Equateur.

Pour les Zones Economiques Spéciales, deux catégories d'investisseurs nationaux et étrangers y sont invités, à savoir, les Aménageurs et les Entreprises. Ils jouissent des avantages fiscaux et parafiscaux pour une période, respectivement, de 10 ans une fois renouvelables et 5 ans renouvelables une fois.

Je ne veux pas entrer ici dans les détails d'autres avantages prévus, notamment en ce qui concerne l'agriculture.

Avec ceci, nous attendons voir l'émergence des Petites et Moyennes Entreprises et Petites et Moyennes Industries, ainsi que la création d'emploi.

Honorables Députés et Sénateurs,

L'objectif de l'autosuffisance alimentaire ne peut se réaliser qu'à travers une profonde réforme du secteur agricole. C'est ici le lieu de vous inviter à revisiter cet important outil législatif pour le rendre plus attrayant en tenant compte du contexte général de la région.



Il est incompréhensible que nous puissions avoir 80 millions d'hectares de terre arable et 40 millions hectares de terre irrigables et que nous importions plus de 85% de produits pour la consommation de nos populations. Et d'avoir de millions de familles et d'enfants malnutris. C'est un spectacle désolant auquel nous devons absolument mettre fin.

Je salue la signature intervenue récemment à Kinshasa entre le fonds d'investissement suisse Vitale Capitale et le Ministère de l'Agriculture pour le développement des 5 zones agro-industrielles. Ce fonds a déjà mobilisé 150 millions USD, avec l'accompagnement de la BAD, pour la construction des routes de desserte agricole ainsi que des infrastructures énergétiques.

Nous avons les terres qui peuvent résorber deux fois le déficit alimentaire mondial et nourrir deux milliards de personnes. Nous avons une pluviométrie avantageuse, le majestueux fleuve Congo, long de 4 700 KM, qui coupe le pays en deux comme un grand boulevard. Nous avons les lacs parmi lesquels le Lac Tanganyika, le plus poissonneux du monde.

Nous avons des grandes rivières, des ruisseaux et des cours d'eau. Et d'après une étude réalisée par le PNUD, 76 000 villages peuvent se suffire en hydroélectricité.

La création des Ministères dédiés à la Jeunesse et à la Formation professionnelle, Arts et Métiers ont justement pour vocation de venir en appui aux Ministères de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche et élevage en organisant les jeunes en corps des métiers ou brigades de production. Et en fournissant une main d'œuvre qualifiée pour la diversification de notre économie.

Honorables Députés et Sénateurs,

En ce qui concerne les Mines, j'aimerais rappeler à la Représentation nationale que nous avons, depuis l'année dernière, un nouveau Code minier dont l'objectif principal est d'assurer que les congolais soient les premiers bénéficiaires de leurs ressources.

J'entends pérenniser cette loi minière.

Avec le Gouvernement, nous allons nous assurer que les craintes des entreprises minières exprimées après la publication de ce Code soient prises en compte pour que de manière claire, nous tous, nous nous engageons sur une même voie.

Notre priorité dans ce secteur, c'est non seulement d'extraire et d'exporter les minerais, mais c'est aussi de leur donner une plus-value avant leur exportation

à travers la transformation locale. Ceci exige l'installation des entités de traitement et de l'énergie. L'Etat congolais fera sa part. Les investisseurs nationaux et étrangers feront la leur ; pour que nous fassions du concept gagnant – gagnant une réalité.

Honorables Députés et Sénateurs,

Combien d'entre nous peuvent dire avec certitude la valeur du potentiel minier de la République Démocratique du Congo, la valeur de notre potentiel en hydrocarbures, la valeur de notre potentiel forestier ?

C'est pourquoi, il est temps que le Gouvernement de la République amorce la certification de nos potentialités en minerais, en hydrocarbure et en ressources forestières pour que nous soyons, comme le Brésil, capable de connaître la valeur de nos réserves qui doivent correspondre aux titres à octroyer aux différents investisseurs.

Aujourd'hui, il existe un dysfonctionnement dans le secteur de l'exploitation minière artisanale. Pour y remédier, le Gouvernement a créé une entité à capital 100% GECAMINES pour l'encadrement des creuseurs, l'achat de leurs stocks à un prix rémunérateur afin de permettre à la République Démocratique du Congo de mieux contrôler le circuit et influencer sur le cours des matières premières.

Je veillerai à ce qu'une attention particulière soit accordée au non recours des enfants et femmes enceintes comme main d'œuvre des exploitants artisanaux.

Cette expérience sera étendue à toutes les zones d'exploitation minière à travers le pays.

C'est pourquoi, j'enjoins au Gouvernement que les Zones d'exploitation artisanale soient clairement délimitées pour protéger les intérêts des populations autochtones, sans léser les intérêts des exploitants industriels.

Dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat local, nous nous félicitons de la promulgation de la Loi sur la sous-traitance, instrument approprié pour la promotion des PME et PMI congolaises. Le Gouvernement doit veiller à ce que les mesures d'application suivent rapidement de manière à atteindre l'objectif de cette Loi qui est l'émergence d'une classe moyenne.

Pour aider davantage les entrepreneurs congolais à être compétitifs dans ce nouveau cadre, des instructions seront données au Gouvernement pour la création d'un fonds de garantie devant couvrir leurs risques d'investissement.



Il faudra que l'on sache que les ressources naturelles sont épuisables et non renouvelables. Ce qui exige une gouvernance rationnelle et une planification dans le temps. Car, les générations futures ont le droit de bénéficier du résultat de cette exploitation, longtemps après l'épuisement de celles-ci.

Il doit exister la vie après les mines. C'est pourquoi les produits de l'exploitation minière doivent servir à la diversification de l'économie et au développement durable.

Voilà pourquoi, l'investissement dans le secteur agricole doit nous intéresser car, non seulement il va générer des milliers d'emplois mais aussi il va contribuer à l'amélioration de vie de plus de 75% de population qui vivent dans les milieux ruraux.

Ce secteur est aussi le grand pourvoyeur des matières premières à l'industrie agroalimentaire, nos produits devant être transformés localement.

Honorables Députés et Sénateurs

Après la promulgation de la Loi N°014/011 du 17 juin 2014 consacrant la libéralisation du secteur de l'électricité, plusieurs opérateurs privés ont manifesté leur intérêt pour le secteur de l'énergie et certains d'entre eux développent déjà des projets probants notamment SYCOHYDRO qui construit la centrale hydroélectrique de BUSANGA (240 Mégawatts (MW)) dans le Lualaba et GEA SOLAR RDC qui développe la centrale photovoltaïque de Kolwezi avec 500 Mégawatts.

A l'instar des projets SOMBWE de 200 Mégawatts et TEMBO POWER de 70 Mégawatts dans le Grand Katanga ainsi que Great Lakes Energy à Kinsuka de 900 Mégawatts, je tiens ici à encourager plusieurs autres de nos compatriotes à s'investir, dans le cadre des Partenariats Publics Privés (PPP), dans ce secteur économique libéralisé.

Cette dynamique devrait sensiblement contribuer à accroître la desserte en électricité.

J'ai encouragé le Gouvernement à parachever la réforme de ce secteur par la prise des mesures d'application de cette Loi.

A ce jour, je tiens à vous préciser que le Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité s'apprête à lancer les activités de l'Autorité de Régulation de l'Electricité (ARE) et celles de l'Agence Nationale des Services Energétiques en milieu Rural et Périurbain (ANSER).

Le Gouvernement a entamé des pourparlers avec des bailleurs de fonds pour finaliser les grands projets dans le secteur de l'électricité. C'est le cas du GRAND INGA, avec le projet INGA III.

Ce projet se présente en deux options.

La première, de 4 800 MW, a obtenu un financement par le truchement de la Banque Africaine de Développement, BAD en sigle, pour commencer la construction à partir du premier trimestre de 2020. Les études de faisabilité ont été financées totalement par la BAD à hauteur de 75 millions de dollars américains.

La deuxième option, de 11 000 MW, deux groupes, chinois et espagnol, n'ont pas encore réalisé des études de faisabilité. Les pourparlers sont en cours entre les deux groupes pour former un consortium afin d'aborder efficacement cette question.

Face à cette situation, je propose qu'avec un seul grand ouvrage (Barrage) idéalement localisé, il sera possible de réaliser progressivement des salles des machines (groupes turbine-alternateur) avec des capacités simple et cumulées de 4800 MW, 7500 MW, et enfin 11 000 MW et plus, grâce aux points de prise Inga 3 et Inga 4.

Le modèle de développement mis en place nous laisse la latitude de combiner certaines de ces phases, compte tenu du fait que la demande de cette énergie est disponible et très urgente, pour notamment servir le développement d'une usine de production d'alumine électrolytique dans la province du Kongo Central.

En résumé, une réunion entre la République Démocratique du Congo et la BAD va se tenir avant le 20 décembre prochain à Abidjan pour signer l'accord relatif à l'option de 4 800 Mégawatts jusqu'à atteindre 11000 Mégawatts voire plus.

Bien plus, certaines études actualisées démontrent qu'on peut aller jusqu'à INGA 10 pour atteindre 40 000 Mégawatts. Avec ce chiffre, vous imaginez bien que la RDC sera au cœur du système mondial de la production de l'énergie propre.

Quant à la centrale hydroélectrique de ZONGO II d'une capacité de 150 Mégawatts qui est opérationnelle, sa phase de lancement est terminée avec satisfaction.

Les travaux de la deuxième ligne de Haute Tension Zongo-Kinshasa sont sécurisés sur le plan financier et la SNEL va bientôt réceptionner le matériel de construction pour augmenter la puissance disponible dans la ville Province de Kinshasa dans un délai de 24 mois.



La centrale hydroélectrique de KAKOBOLA de 10,5 Mégawatts est également opérationnelle après le succès de sa phase de lancement.

Autant les travaux de Haute Tension Kakobola – PK600 – Kikwit/Idiofa/Gungu sont sécurisés sur le plan financier, autant la fabrication de matériel de construction est achevée en Inde.

J'affirme ici que le transport va débiter aussitôt que le rapport de conformité sur la qualité des pièces sera validé et la construction de cette ligne durera environ 24 mois. Elle va desservir les villes et les cités de Kikwit, Idiofa et Gungu.

Les travaux de construction de la centrale de KATENDE d'une capacité de 64 Mégawatts ont progressé à 55%. A ce jour, le gros de la structure est achevé.

La Société Nationale d'Electricité, SNEL, a réhabilité l'alimentation électrique de la station de pompage d'eau de la REGIDESO à Mbuji-Mayi.

La nouvelle centrale de RUZIZI 3, d'une capacité de 147 Mégawatts, est à construire dans le cadre de la CEPGL sous la supervision de « Energie des Grands Lacs (EGL) ». Elle sera bénéfique pour les villes de Goma, Bukavu et d'Uvira pour mettre fin au délestage.

Je tiens à rappeler que les accords de financement ont été signés le 29 juillet 2019 et sont entrés en vigueur le 15 octobre dernier. Ces accords concernent d'une part la Norvège qui a financé le projet et d'autre part le Burundi, le Rwanda et la République Démocratique du Congo.

Honorables Députés et Sénateurs,

En ce qui concerne l'énergie solaire, il y a lieu de préciser qu'un accord de financement est en cours de finalisation avec le Gouvernement Indien pour la construction de trois centrales à Mbandaka (10 Mégawatts pour 24,5 millions USD), à Lusambo (10 Mégawatts pour 25 millions USD) et à Karawa (10 Mégawatts pour 25,5 millions USD).

D'autres projets sont à considérer dans les prochains jours avec divers autres partenaires tels que la Banque mondiale dans plusieurs provinces avec un portefeuille très important.

Quant au secteur du gaz naturel, la spécificité que présente ce secteur, en général, et le risque de catastrophe naturelle liée à une éventuelle fuite de gaz méthane rendent le dégazage du lac Kivu plus que nécessaire. Ceci offre une opportunité supplémentaire de production de l'électricité que nous devons saisir.

Les études de faisabilité conjointement menées avec les Ministères des Ressources Hydrauliques et Electricité, des Hydrocarbures et les partenaires KIVU POWER et EPPM sont déjà entamés et promettent d'aboutir à la production d'environ 30 Mégawatts.

PERENCO a fait une offre de production de 200 Mégawatts d'électricité à partir du gaz naturel à Muanda. De quoi alimenter le Port en eaux profondes de Banana, la ville de Muanda ainsi que certaines mines du Katanga.

Honorables Députés et Sénateurs,

J'ai déploré, plus haut, plusieurs morts par crash d'avions, accident de circulation et noyades d'embarcations sur nos eaux intérieures. Ces événements malheureux requièrent une action rapide et immédiate.

C'est ainsi que j'ai instruit le Gouvernement à prendre toutes les mesures appropriées pour que, seuls, les avions et les embarcations répondant aux normes puissent voler ou flotter avec des passagers dans nos airs ou sur nos eaux.

Le défi est immense. Parce que nous vivons dans un pays continent. Nous travaillons à renforcer la Régie des voies aériennes dans les équipements de navigation. Notre compagnie nationale se dotera bientôt des nouveaux aéronefs pour agrandir sa flotte afin de mieux desservir le Congo profond.

Je me réjouis de la signature entre Congo Airways et Airbus pour l'acquisition de deux aéronefs neufs de type A 220-300 de 132 places chacun, deux aéronefs de type E-175 de 76 places chacun avec la société brésilienne Embraer et de deux aéronefs de type ATR 42-600 de 48 places chacun auprès de la société franco-italienne destinés à la desserte domestique essentiellement pour le désenclavement des provinces nouvellement créées. Ce qui porte à un effectif total de huit avions neufs qui devront s'ajouter à la flotte existante de la compagnie nationale. La première livraison interviendra en décembre 2020.

C'est un évènement important, mieux une fierté nationale d'autant plus que c'est pour la première fois depuis 30 ans que la RDC va acquérir des appareils neufs.

Dans le même ordre d'idées, nous devons agrandir et moderniser notre réseau ferroviaire pour permettre une plus grande mobilité des personnes et des marchandises.



Honorables Députés et Sénateurs,

J'ai suivi avec une particulière attention le débat sur la nécessité ou non de la construction du Port en eaux profondes à Banana tout comme celui de l'opportunité ou pas de jeter un Pont – Route – Rails reliant notre pays à la République du Congo, sœur, avec comme connexion de Kinshasa par rails jusqu'à Ilebo ouvrant la voie vers l'Afrique du Sud.

Ce contrat a été signé dernièrement en Afrique du Sud, par Madame la Vice-Première Ministre, Ministre du Plan et son homologue congolais de Brazzaville. Il a été précisé, à l'occasion de cette signature, que le lancement des travaux de Banana vont intervenir avant ceux du Pont – Route – Rails Kinshasa – Brazzaville ou tout au moins démarrer de manière concomitante.

Dans ce contexte, la construction de la Route asphaltée Muanda – Boma, totalement financée par la République Démocratique du Congo, constitue une première étape de ce projet du Port de Banana.

Honorables Députés et Sénateurs,

Après la première alternance démocratique du pouvoir, il était apparu urgent, devant les attentes de changement de notre peuple et de l'investiture d'un nouveau Gouvernement, de concevoir et de lancer un programme intérimaire de réhabilitation et de modernisation des infrastructures physiques et sociales.

Le Programme d'Urgence dit des 100 jours a été exécuté sous la conduite de services de la Présidence de la République jusqu'en novembre 2019. Il a été repris depuis lors par le nouveau Gouvernement. Celui-ci procède actuellement à l'évaluation de son exécution et devrait nous fournir ses conclusions incessamment.

Je voudrais ici saluer l'action du Gouvernement dirigé par le Premier Ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, un homme d'expérience, qui s'est inscrit dans la même lancée de modernisation et de construction des infrastructures dans notre pays. Je l'encourage à poursuivre la réhabilitation des routes et de la voirie détruites par les dernières intempéries.

S'agissant dudit programme, celui-ci comprenait 425 projets disséminés dans toutes les 26 provinces de la République, évalué à 492 millions de dollars américains, avec un décaissement à date de près de 70 %, portait essentiellement sur les secteurs des Infrastructures Routières, de la Santé, de l'Education, de l'Habitat, de l'Electricité, de l'Eau ainsi que de l'Agriculture, Pêche et Elevage.

En ce qui concerne le secteur des Infrastructures Routières d'intérêt général, l'intervention de l'Office des Routes a bénéficié à toutes les 26 provinces de la République. Les actions sur les routes ont permis de supprimer des bourbiers, en vue de la remise en état de praticabilité des routes sur un linéaire global de 2 830 Km répartis sur 46 axes.

L'Office des Routes s'est vu doté, pour la première fois depuis très longtemps d'un financement dans le cadre du programme des 100 jours, qui lui a permis de réhabiliter certaines routes devenues impraticables, avec comme conséquence la réduction des coûts de transport et des denrées alimentaires.

S'agissant des ponts, l'Office de Route a procédé à la réhabilitation des ouvrages existants, au remplacement des tabliers, à la reconstruction et au lancement des nouveaux ponts sur un total de 32 sites. Je précise ici que 30 autres ponts commandés par l'Office des Routes sont déjà fabriqués et seront bientôt livrés.

L'Office des Routes a aussi réhabilité et réparé 18 bacs et procédé au déploiement de 24 autres à l'état neuf vers des sites d'exploitation.

De son côté, l'Office des Voiries et de Drainage, est intervenu sur plusieurs axes routiers de la Ville Province de Kinshasa, couvrant un linéaire d'environ 40Km, par des travaux d'asphaltage, de bétonnage et de réhabilitation des ouvrages d'art.

Il s'agit, notamment, des avenues du commerce, Lwambo Makiadi (Ex-Bokasa), Kulumba, Pelende, de l'Université et de la Foire, les avenues du Tourisme et de Kutu à Kinsuka, pour ne citer que celles-là.

En vue de fluidifier le trafic, devenu un casse-tête dans la ville province de Kinshasa, l'Office des Routes et l'Office des Voiries et Drainage, sont en train d'exécuter, en entreprise ou en régie, la construction de 8 sauts de moutons.

En provinces, je vous informe que l'Office des Voiries et Drainages et ses sous-traitants ont la charge de la réhabilitation de la voirie de Goma, Bukavu, Kananga et Mbuji-Mayi. Les Vice-Premiers Ministres, Ministres du Budget et son collègue des Travaux Publics ainsi que le Ministre des Finances sont instruits pour accélérer sans atermolement ces travaux.

J'invite le Gouvernement de la République à respecter le programme de décaissement pour permettre le parachèvement rapide des travaux dont ceux des sauts-de-mouton et à veiller à la maintenance régulière des ouvrages réalisés. Car je n'accepterai pas le spectacle désolant des chantiers inachevés pendant longtemps. Car j'ai un bilan à présenter au peuple congolais.



Honorables Députés et Sénateurs,

Sur le plan de l'Education, l'homme congolais est au centre de ma politique. Cet homme doit être formé afin qu'il soit un véritable agent de développement. L'accès à l'éducation, à cause de son coût, a entraîné un taux de déscolarisation très élevé des jeunes congolais.

Pour palier à cette difficulté, j'ai ordonné la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire dans les établissements publics, et ce, conformément à l'article 43 de la Constitution.

La gratuité de l'enseignement primaire consiste en la suppression de tous les frais de scolarité payés par les parents. Il s'agit du minerval, d'assurance scolaire, de bulletins, d'identification des élèves et des frais de test national de fin d'études primaires. Tous ces frais ont été totalement pris en charge par l'Etat.

Par ailleurs, en vue de mettre fin à la prise en charge des enseignants par les parents, sur mon instruction, le Gouvernement a procédé, depuis septembre 2019, au réajustement des rémunérations du personnel enseignant ainsi que des frais de fonctionnement des écoles et Bureaux gestionnaires.

Il sied de noter que depuis lors, aucun retard de paiement de salaire n'a été enregistré.

Prenant en compte des observations pertinentes de Son Eminence le Cardinal Fridolin Ambongo Besungu, lors de la célébration de sa messe de prémices à Kinshasa en date du 17 novembre 2019, j'ai engagé mon Cabinet dans les pourparlers avec les gestionnaires des écoles conventionnées catholiques et le Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique, pour apporter des réponses idoines à la prise en charge des enseignants Non Payés et Nouvelles Unités ainsi qu'à l'insuffisance des infrastructures scolaires en vue d'éviter que cette mesure salutaire ne produise des effets pervers susceptibles de porter atteinte à notre système éducatif.

A cet effet, sur 132.617 enseignants Non Payés, le Gouvernement a procédé depuis le mois de septembre dernier à la prise en charge de 34.740 enseignants Non-Payés du primaire.

Les 97.877 enseignants Non-Payés de la maternelle, du secondaire et des Bureaux gestionnaires sont programmés pour le premier trimestre 2020. A cela il faut ajouter la prise en charge des Nouvelles Unités après leur identification au courant du deuxième trimestre 2020.

C'est ici l'occasion, Honorables Députés et Sénateurs, de vous informer que cette mesure de gratuité a permis de remettre sur le chemin de l'école environ 2.500.000 enfants en âge de scolarité jadis exclus du système éducatif.

Pour palier à l'insuffisance des écoles et contenir l'afflux des élèves dû à la mise en œuvre effective de la gratuité de l'enseignement primaire, le programme du Gouvernement prévoit la construction et l'équipement de 10 000 salles de classe opérationnelles dans les premiers mois de 2020.

C'est l'occasion pour moi de saluer l'appui et l'engagement des communautés locales et nos partenaires tant nationaux qu'internationaux dans l'accompagnement de cette mesure de haute portée symbolique, politique et historique.

Il sied de signaler que dans le cadre du programme des 100 jours, sur 150 écoles prévues, 132 sont totalement achevées, dont l'institut Mokengeli que j'ai inauguré, de façon symbolique, et lancé la rentrée scolaire 2019-2020.

Honorables Députés et Sénateurs,

J'étais conscient, comme tout le monde, du risque énorme que représentait la mise en œuvre de cette importante réforme inscrite dans notre Constitution depuis 2006.

Mais, j'ai décidé que l'heure était venue de concrétiser cette volonté du constituant.

Je suis assuré que dans l'intérêt de nos enfants, je peux compter sur vous pour qu'ensemble nous menions cette réforme à bon port.

Je suis aussi préoccupé par les conditions infrahumaines dans lesquelles nos enfants étudient et vivent dans les universités. Cette situation n'est pas de nature à favoriser l'émergence d'une élite de qualité.

C'est ainsi que j'instruis le Gouvernement à prendre toutes les mesures pour améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants ainsi que de s'occuper de l'amélioration des conditions sociales des professeurs d'universités et Instituts supérieurs sans oublier le corps scientifique et administratif.

Concernant le secteur de la santé, le programme de 100 jours a permis d'acquérir douze containers de matériel médical et de médicaments essentiels qui seront bientôt distribués dans toutes les vingt-six provinces de la République.



Aussi, sur 82 centres de santé prévus pour être réhabilités et construits, 42 sont achevés et le déploiement des équipements médicaux sanitaires est en cours dans 32 autres centres.

Le programme des 100 jours a permis la réhabilitation et la construction d'un grand hôpital au Camp Tshatshi. D'autres réhabilitations concernent les hôpitaux aux Camps Lufungula et Kokolo à Kinshasa et l'hôpital Sendwe à Lubumbashi.

Le pavillon incendié de la Clinique Ngaliema a été remplacé par un pavillon moderne, plus grand et à deux niveaux. Et attend d'être inauguré.

Dans le secteur de l'habitat, 1500 unités de logements sociaux sont en cours de déploiement dans cinq provinces pilotes, à savoir Kinshasa, Kasai Central, Kasai Oriental, Kongo central et Sud-Kivu, à raison de 300 maisons par provinces.

Les 300 maisons préfabriquées de Kinshasa sont en train d'être aménagées au camp colonel Tshatshi. A ce nombre, il faut ajouter la commande de 3 000 autres maisons dont 2000 sont destinées aux militaires et 1 000 aux policiers.

Ne vous étonnez pas si les mêmes secteurs décrits plus haut reviennent ici. Nous avons voulu vous présenter ce qui a été fait dans le cadre du Programme intérieur des 100 jours.

Le secteur de l'électricité a concerné 7 des 11 anciennes provinces et a porté sur les trois grandes filières à savoir : la production, le transport et la distribution.

Sur 22 projets entamés dans le cadre du programme de 100 jours, 11 sont achevés, à savoir :

- la remise en exploitation de deux dragues à INGA ;
- la Révision du groupe n°2 de la centrale thermique de Mbuji-Mayi et les réseaux de distributions associés ;
- la remise en état de la route d'accès à INGA ;
- l'acquisition d'un terrain pour la construction d'un poste Haute Tension à Kinsuka en vue du démarrage de la nouvelle ligne Haute Tension Zongo-Kinshasa ;
- l'implantation d'un grand transformateur de 100 MVA à Likasi, en vue de réduire le délestage ;
- l'implantation d'un transformateur de 10 MVA à Inkisi pour supprimer le délestage dans cette ville ;
- la mise en service du poste Haute Tension à Kimbaseke, en vue d'améliorer la fourniture d'énergie dans 21 quartiers de cette commune ainsi que dans celle de N'Sele ;

- a remise en état de la route d'accès au poste de Kimbaseke ;
- la mise en service de 61 cabines dans la ville de Kinshasa ;
- l'alimentation de la cité de Nkamba au Kongo Central.

Dans le secteur de l'Eau, les projets ci-après ont été entamés, entre autres :

- l'adduction d'eau à l'Université de Kinshasa ;
- le Forage des puits à Kikwit, à Kananga, à Mbuji Mayi, à Kitona, à Kabalo, à Kindu et à Kenge ;
- la construction d'un module de traitement d'eau de 110 000 m3 sur le Site d'Ozone à BINZA ;
- la Construction d'une nouvelle usine de Lemba-Imbu de 35 000 m3/jour ;
- l'alimentation en eau des camps militaires de Kinshasa, de Kisangani et de Lubumbashi.

Honorables Députés et Sénateurs,

Sur le plan de l'Agriculture, Pêche et Elevage, nous sommes toujours dans le programme intérimaire des 100 jours, les projets ci-dessous sont en cours de réalisation :

- la réhabilitation de la ferme avicole de DAIPN/LUKELENGE à Mbuji Mayi au Kasai Oriental ;
- l'appui en équipements et unités de transformation de lait de vache aux éleveurs du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ;
- l'encadrement des jeunes entrepreneurs en Aquaculture sur le lac KIVU et en production d'aliments pour bétail.

Après avoir présenté les réalisations du Programme intérimaire de 100 jours, je m'en vais aborder le volet diplomatique.

Honorables Députés et Sénateurs,

Comme vous venez de le constater, notre pays est engagé depuis le 24 janvier 2019 sur la voie effective de son développement. J'ai indiqué ce jour-là les défis de différents ordres qui se posent à nous tant sur le plan sécuritaire, social, judiciaire, démographique, économique, etc.

Pour faire face à ces défis, j'en ai appelé à la mobilisation de toutes nos intelligences et toutes nos ressources et, en plus de nous, celles des autres. Car, le Congo avec son potentiel constitue une réponse à plusieurs défis du monde.



Notre pays depuis plusieurs années, a toujours été présenté sous son plus mauvais visage avec la guerre, les viols et toute la cohorte de malheurs. Bref, un trou noir. Peu de ceux qui parlaient du Congo à l'extérieur ont fait attention à tous nos héros silencieux qui trouvent des solutions de survie aux problèmes les plus complexes.

C'est pour promouvoir notre nouveau visage, notre nouveau contexte que je parcoure le monde. Aujourd'hui, la voix du Congo est entendue. Notre vision pour les questions environnementales et énergétiques est connue.

A ce sujet, j'œuvre et milite pour un Congo qui gagne, un Congo qui rayonne.

Il n'est plus question de parler du Congo sans le Congo. Il n'est plus question de compter sur le potentiel du Congo sans les congolais et sans en payer le prix.

Dans chacun de mes voyages à l'étranger, j'ai rappelé la position stratégique et le rôle de la gâchette, évoquée avec raison par Frantz Fanon, que doit jouer la République Démocratique du Congo dans le développement de l'Afrique.

Je voudrais rappeler que chacun de mes déplacements est dicté par des impératifs nationaux. Être à Kinshasa et ailleurs au Congo est la meilleure place où je puisse être.

Je considère donc mes déplacements comme le prix à payer pour :

- Redorer l'image de notre pays ;
- Consolider les relations avec nos voisins conformément à notre principe sacro - saint de porte ouverte et de bon voisinage ;
- reprendre le programme avec les institutions de Bretton Woods,
- relancer notre partenariat stratégique avec les Etats Unis d'Amérique,
- redynamiser la coopération avec l'Union européenne ;
- réchauffer nos relations bilatérales avec la Belgique ;
- consolider nos rapports privilégiés avec la France ;
- établir des rapports économiques avec l'Allemagne, pays qui veut être le leader dans la fabrication des véhicules électriques et dont le Cobalt et le Lithium de la République Démocratique du Congo constituent l'une des matières premières.

La Russie, la Serbie, le Japon que j'ai récemment visités veulent tous établir avec la RDC un partenariat gagnant-gagnant.

J'envisage également maintenir nos rapports bilatéraux avec le Royaume-Uni, le Vatican, la Chine et l'Inde, et tant d'autres pays où je me rendrai prochainement.

A travers notre continent, en commençant par nos voisins, je n'ai ménagé aucun effort pour consolider nos liens traditionnels et fraternels. Je me suis rendu dans plusieurs pays africains.

C'est ainsi que je me suis personnellement rendu dans 8 des 9 pays limitrophes pour partager mon Plan de rétablissement de la Paix, afin qu'à travers l'intégration économique, nous puissions assurer la stabilité et le développement de la sous-région.

N'est-ce pas que les anciens belligérants de la deuxième guerre mondiale sont devenus les meilleurs partenaires, les meilleurs alliés au sein de l'Union Européenne parce qu'ils ont signé la paix des braves et ont identifié les zones d'intérêts communs.

Sous le même registre, il sied de rappeler que, sous notre facilitation commune avec le Président Joao Lourenço de l'Angola, un mémorandum d'entente a été signé entre le Rwanda et l'Ouganda en date du 21 août 2019 à Luanda pour mettre fin au conflit qui couvait entre ces deux pays frères.

Je m'en félicite sincèrement et je crois que c'est un signe de maturité dont l'Afrique a besoin.

Aux problèmes africains, des solutions africaines.

Aussi, eu égard au développement croissant des échanges commerciaux entre le Congo et les pays de l'Afrique orientale, conscient de la nécessité de faciliter la tâche aux opérateurs économiques, j'ai encouragé le Gouvernement à adhérer à la Communauté économique des pays de l'Afrique de l'Est (East African Community).

S'agissant de l'intégration africaine, ma vision a toujours été claire. Il faut y aller par étape en commençant par l'intégration nationale. Ce qui nous oblige à construire des infrastructures routières, ferroviaires, fluviales et lacustres pour assurer l'interconnexion de l'ensemble de nos provinces.

La deuxième c'est l'intégration économique au niveau de la sous-région avant d'atteindre l'objectif ultime qui est l'intégration de toute l'Afrique.

Mon rêve est celui de voir Cape Town être relié au Caire, Mombassa à Lagos en passant par la République Démocratique du Congo. Nous aurons ainsi concrétisé le rêve de nos pères fondateurs panafricanistes.



L'appartenance de notre pays à plusieurs organisations sous régionales et sa position géographique en fait un noyau intégrateur entre l'Est et l'Ouest et entre le Nord et le Sud. Je suis pour une Afrique unie, une Afrique qui échange avec l'Afrique.

C'est pourquoi mon pays a accepté de signer l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale (ZLEC) qui est, aujourd'hui, en processus de ratification au Parlement.

Raison pour laquelle, j'ai encouragé le Gouvernement à apporter sa contribution pour la redynamisation de la Communauté économique des pays des Grands Lacs.

Soucieux de garantir la protection de nos intérêts à l'extérieur du pays, j'entends procéder à une nouvelle mise en place dans nos différents postes diplomatiques et consulaires.

Je veillerai sur le profil des responsables qui seront désignés pour qu'ils soient capables de faire redorer l'image de la République Démocratique du Congo à l'extérieur.

Honorables Députés et Sénateurs,

La protection de l'environnement constitue aujourd'hui un défi majeur pour l'humanité.

En rapport avec la lutte contre le réchauffement climatique, la République Démocratique du Congo entend réaffirmer ses engagements pour la réduction des émissions de Gaz à effet de serre en tant que deuxième poumon de l'humanité après l'Amazonie. Raison pour laquelle, elle participe à la COP25 en cours en Espagne.

Le dialogue sur le climat doit tenir compte des difficultés qu'éprouvent les pays détenteurs des réserves de Carbone à faire face à la menace quasi permanente de la destruction des forêts, amplifiée par la pauvreté des masses paysannes. Des mesures compensatoires doivent ainsi être adoptées par les parties prenantes.

La plus grande menace de l'humanité, c'est le changement climatique dû à la pollution. Et la République Démocratique du Congo est une grande partie de la solution à ce grand défi qui guette la planète. Notre pays est en effet un grand espoir pour l'humanité. Nous devons en être conscients et élaborer des politiques conséquentes.

C'est l'occasion de rappeler ici, comme je l'avais dit du haut de la Tribune de l'Assemblée des Nations Unies, que notre pays doit bénéficier à juste titre des financements disponibles au niveau mondial en allant bien au-delà du 1% actuel.

Au regard de l'énorme contribution des forêts congolaises à la préservation de la planète, c'est une grande injustice à l'égard de notre pays qui doit cesser.

Point n'est besoin de rappeler que dans ce combat contre le changement climatique, la République Démocratique du Congo dispose d'autres atouts non moins importants. Il s'agit des énergies propres, non polluantes et renouvelables. Ici, je fais allusion à Inga et à d'autres sources énergétiques essaimées à travers tout le territoire national.

Bien plus, notre pays dispose des premiers gisements des principales composantes de la voiture électrique pour remplacer le moteur à combustion.

Enfin, pour ne pas abuser de votre patience. Sinon, j'allais vous énumérer tous les atouts innombrables et inégalés de notre pays. Permettez-moi, juste de dire que notre Coltan, tant convoité, puisse causer la mort des congolais et la prospérité des industriels. Ça aussi, c'est une autre forme de paradoxe et d'injustice qui doit cesser. Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

Honorables Députés et Sénateurs,

Les années qui viennent vont voir les conséquences du changement climatique engendrer des conditions météorologiques extrêmes et feront peser une grosse pression sur nos éco-systèmes. Ce changement aura des conséquences indirectes sur les champs de notre social, de notre économie, de notre politique et de notre sécurité.

Les conditions climatiques extrêmes pourront menacer les récoltes et augmenter les destructions d'infrastructures, amener des inondations et des maladies infectieuses.

Ce sont là des possibles défis à venir si déjà aujourd'hui nous ne faisons rien. Il est urgent de prendre des mesures fortes pour changer nos modes de vie si nous ne voulons pas être demain les victimes d'une situation sans issue.

Le Gouvernement est encouragé à proposer les voies et moyens pour que nous fassions face à cette nouvelle donne qui s'impose à nous en tant que Nation et qui menace de manière très sensible les territoires et les vies des populations.



Au regard des réponses climatiques qui existent en République Démocratique du Congo pour faire face au phénomène du réchauffement climatique, nous avons l'obligation d'être le pays pilote qui adopte dans son mode de vie les attitudes écologiques les plus appropriées.

C'est à cette tâche que je vais consacrer des efforts pour que l'ensemble de notre Nation soit préservé de cette menace planétaire.

Honorables Députés et Sénateurs,

L'alternance pacifique n'est pas la seule bonne nouvelle de l'année 2019. Cette année a été aussi pleine d'autres bonnes nouvelles. Malgré notre situation difficile, le Congo produit de champions tant sur le plan continental que mondial. Je voudrais, pour exemple, vous citer :

- L'Archevêque de Kinshasa, Fridolin Ambongo Besungu qui a été créé Cardinal. J'ai eu le privilège de représenter le pays, avec beaucoup d'entre vous, récemment au Consistoire du Vatican. Et j'ai tenu personnellement à participer à sa messe de prémices le 17 novembre dernier à Kinshasa au stade des martyrs. Cette élévation concourt à l'élévation de l'image de marque de la République Démocratique du Congo.
- L'Honorable Présidente de l'Assemblée nationale, Jeanine Mabunda Lioko Mudiayi, a été primée à Paris « Femme d'influence politique pour l'année 2019 ».
- J'ai aussi eu le privilège d'assister à la remise du prix HIDEYO NAGUSHI à notre Expert épidémiologiste, Docteur Muyembe Tamfum à Tokyo en présence de l'Empereur NARUHITO pour ses recherches dans la lutte contre les maladies tropicales. Plusieurs chefs d'Etats du monde ont célébré celui qui pilote notre stratégie pour vaincre la maladie à virus Ebola.

Dans ce même ordre, je voudrais féliciter, je m'en excuse en avance, la Première Dame, mon épouse Denise Nyakeru Tshisekedi, pour sa désignation par les Nations Unies comme « Championne Mondiale de la Prévention de la Violence sexuelle liés aux conflits. »

- Avec fierté, nous avons célébré la victoire de nos Léopards Basketball, « Vainqueurs de la Finale du premier Championnat africain de Basketball. » Et à cette occasion j'enjoins le ministère des finances d'accélérer la distribution des récompenses que j'avais accordées pour nos Basketeurs.

- Notre compatriote, Junior Ilunga Makabu, a été sacré « Champion du monde de Boxe » dans la catégorie des lourds légers, l'un des prestigieux titres dans cette discipline sportive.
- Le jeune Pascal Kanik, a défendu les couleurs de la RDC en remportant, grâce à son application « SchoolApp », le « Prix SeedStars » dans la catégorie Ed-Tech du concours mondiale de startups œuvrant dans le digital.
- Madame Sandrine Ngalula Mubenga pour le prix lui octroyé à la suite de ses recherches en énergie renouvelable et système photovoltaïque. Elle est professeure à l'Université de Toledo aux Etats-Unis.
- Enfin, je n'ai pas eu l'occasion de le saluer l'année dernière
- Je tiens aussi à saluer l'action du Docteur Denis Mukwege, Prix Nobel de Paix 2018, avec qui j'ai eu des échanges sur la nécessité de combattre toutes les formes de violences faites aux femmes.

La liste est longue. Je ne saurai énumérer tous nos champions.

Chaque fois que je célèbre la réussite d'un des nôtres, je me rends compte du privilège que nous avons d'appartenir à un pays comme la République Démocratique du Congo.

Je souhaite que l'année de nos 60 ans d'indépendance soit une année de succès pour chacun de nous. Il nous faut, dès maintenant, nous remettre en question.

Je décrète 2020, l'Année de l'Action. L'année du combat contre la pauvreté, l'année de la renaissance, l'année de la paix, l'année de la justice pour tous.

Honorables Députés et Sénateurs,

Après que nous ayons, de manière synthétique, décrit la route que nous avons emprunté depuis le début de mes fonctions, route exaltante car portée par une seule et unique motivation, celle de servir nos compatriotes en donnant le meilleur de nous-mêmes. Il est aussi vrai de dire que nous avons pour beaucoup de secteurs posé les jalons d'une prospérité à conquérir et qu'il faille désormais redoubler d'efforts en parachevant des réformes pour que les fruits du travail soit bénéfique pour toute la communauté nationale.

C'est dans cette optique que j'annonce l'ouverture de grands chantiers qui vont nécessiter une mobilisation générale.



Toutes les provinces de la République Démocratique du Congo sont minières et à ce jour, il n'y a qu'une partie qui est exploitée et dans des conditions qui fragilisent nos équilibres et qui exposent nos populations à la prédation.

C'est pourquoi, je vais encourager le Gouvernement à relancer la prospection minière sur l'ensemble du territoire national et entamer comme dit plus haut la certification de nos gisements.

C'est l'occasion donnée à tous nos chercheurs, nos ingénieurs et toutes nos universités de se lancer dans la maîtrise des technologies et procédés pour que nous puissions transformer sur place nos matières premières.

Comment ne pas voir devant nous le développement de l'industrie pharmaceutique dont la base serait naturellement la biodiversité du Congo, lequel possède un potentiel considérable à même de faire face au besoin de cette industrie.

L'amélioration de l'image de notre pays va susciter de l'intérêt pour le monde entier qui voudrait connaître ce beau et grand pays au cœur de l'Afrique. Cela nous oblige à développer dans les mois qui viennent des politiques de promotion du tourisme par la construction des édifices publics thématiques et d'établissements hôteliers capables d'attirer l'intérêt des touristes.

Nous avons en ce domaine un nombre important de talents qui peuvent imaginer des formes qui reflètent la richesse de notre créativité.

Tout se tient et obéit à des synergies de groupes connectés entre eux. C'est pourquoi le développement du tourisme va de pair avec la construction des infrastructures socio-économiques.

Au-delà de ce qui se fait déjà aujourd'hui, j'encourage le Gouvernement à parachever la construction de la route nationale numéro 1, du Kongo Central jusque dans le Haut Katanga.

Elle va relier au moins onze provinces : Kongo Central, Kinshasa, Kwilu, Kwango, Kasaï, Kasaï Central, Kasaï Oriental, Lomami, Haut Lomami, Lualaba et Haut Katanga.

J'inspecterai personnellement cette route au cours des prochains mois dans le cadre d'une caravane pour me rendre compte de son état de praticabilité.

De cette manière, les activités agricoles de Bandundu, Kasaï et de toutes les provinces concernées peuvent se substituer aux produits importés, principalement le maïs.

J'imagine une autre route qui partirait de Zongo, dans le Sud Ubangi jusqu'à Aru, en passant par la Mongala, la Tshopo, le Bas Uele, Haut Uele, pour se connecter sur la route qui va de la frontière ougandaise jusqu'à Mombasa au Kenya.

La même route, au carrefour de Buta, dans le Bas Uele, comportera un deuxième embranchement vers Kisangani, Walikale, Bukavu, Uvira, Burundi jusqu'à Dar-Es-Salaam.

L'autre route qu'il faut achever est celle qui part de Bukavu en passant par Kasongo, Kabinda, Mbuji Mayi, Kananga, Kanyama Mbuji vers l'Angola.

Pendant que tout le monde se soucie de la réhabilitation des voies terrestres, souci que je partage, du reste, je voudrais attirer l'attention de tout le monde sur le plus grand boulevard dont dispose notre pays, le majestueux fleuve Congo et ses affluents, qui offrent 15 400 Km de voies navigables qui nécessitent dragage et balisage.

Voilà, le socle de l'intégration économique nationale et régionale. Et là, nos provinces peuvent échanger entre elles et avec l'extérieur.

Il est temps d'envisager la création d'une Banque de crédit agricole et une banque pour le développement rural dans le but d'accompagner les différents opérateurs du secteur et les paysans, pour la réalisation de leurs projets.

**Honorable Présidente de l'Assemblée nationale,
Honorable Président du Sénat,
Honorables Députés et Sénateurs,
Distingués invités,
Mes chers compatriotes,**

Depuis le début de cet exercice, j'ai partagé avec vous les premières actions de ma vision pour notre pays.

La première passation pacifique du pouvoir nous offre une opportunité pour repenser notre organisation et renouer notre contrat social.

Pour y parvenir nous devons restaurer la paix sur toute l'étendue de notre territoire. Et avec nos forces armées et de sécurité nous nous y attelons nuit et jour.

J'ai l'ambition de faire de notre armée, une armée puissante.

J'œuvrerai à la doter d'un Budget-programme pour assurer la formation, l'équipement et le casernement tout en améliorant les conditions sociales de ceux qui ont choisi de sacrifier leur vie pour la sauvegarde de la patrie.



Je vais réviser le plan de réforme de la Police Nationale afin de l'adapter et en sortir un nouveau plan de référence « une Nation – une Police », assorti d'un budget conséquent pour son équipement et l'amélioration de vie des policiers et de leurs familles.

Je vais radicaliser la réforme des services de renseignement de manière à les rendre plus aptes à anticiper et à prévenir les événements tant en matière politique, sécuritaire et économique, et leur donner davantage une image nationale et républicaine.

Je vais accélérer la mise en place d'une véritable administration publique au service du citoyen.

Je vais rapprocher davantage l'administration des administrés.

Je vais rendre plus viable et plus effective la décentralisation territoriale.

L'homme congolais est au cœur de mon action. Le pari de la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement est illustratif de ma détermination à garantir l'avenir de nos enfants.

L'amélioration des structures sanitaires et de la prise en charge est aussi une de nos priorités.

C'est pourquoi, au cours de l'année prochaine, je vais débiter la mise en œuvre de la Couverture Sanitaire Universelle, conformément à l'article 47 de la Constitution.

La marche vers la reconstruction de notre pays nous impose d'améliorer notre système économique. C'est ainsi que je compte suivre personnellement les réformes engagées pour l'amélioration de notre système fiscal, en vue de faciliter la venue des investissements.

Mon ambition est de construire une économie forte qui passe par la mise en place des infrastructures structurantes de communication et de télécommunication.

Et pour cela, je veillerai à l'amélioration du climat des affaires par la mise en place d'une institution de suivi des indicateurs.

L'afflux massif des investisseurs dépend aussi d'une bonne distribution de la justice et de la sécurité juridique et judiciaire pour ces derniers. C'est pourquoi la réforme de la justice constitue un impératif.

Activement nous devons combattre la corruption qui prive notre pays de beaucoup de ses ressources. De ce point de vue, je voudrais inviter tous les responsables publics à être exemplaires et dignes.

La position géographique de notre pays, son énorme potentiel énergétique et environnemental nous place aux centres des enjeux de notre temps.

Nous devons jouer le rôle qui est le nôtre dans la stratégie mondiale de lutte contre le réchauffement climatique.

Le rôle moteur que doit jouer notre pays pour le développement de notre continent nous impose une ouverture aux pays limitrophes et aux organisations sous-régionales.

Nous travaillerons à rendre nos entreprises compétitives et dans le cas de la théorie des avantages comparatifs, de réduire sensiblement notre dépendance aux importations.

L'année qui s'ouvre sera le témoin de la reprise de la collaboration avec nos partenaires traditionnelles, l'arrivée massive d'investissements étrangers, résultat de mes récents déplacements.

Avec les mesures que nous avons prises sur tous les plans, je peux dire avec courage que nous sommes sur la bonne voie.

Dans l'unité, dans l'amour, travaillons pour notre réussite collective. Rendons notre pays grand. C'est dans les moments des grands défis que les talents éclosent.

Il est dit dans 1 Corinthiens 10 : 13 « aucune épreuve ne vous est survenue qui n'ait été humaine ».

Quand Dieu vous assigne des responsabilités, il vous donne les capacités d'y parvenir.

Et le psalmiste disait : « fais de l'Eternel tes délices, il te donnera ce que ton cœur désire. »

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo et son peuple.

Je vous remercie.